

**RECUEIL DES ACTES**

**Séance du conseil municipal du MARDI 16/04/2024 à la mairie - 19h30**

Après l'approbation du compte-rendu du conseil municipal précédent, les conseillers municipaux, à l'unanimité, ont délibéré favorablement :

- Appliquer les nouvelles modalités de facturation des repas cantine aux parents à la rentrée prochaine
- Mettre en place la Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire
- Augmenter le plafond du Compte Epargne Temps à 80 jours maximum
- D'accepter la Proposition de mise en non-valeurs de titres non recouverts d'un montant de 563.24€
- D'accorder une aide à un particulier (cavité souterraine)